

Les nationalismes français

Michel WINOCK

Institut d'Études Politiques, Paris

Barcelona

Working Paper n.97

1994

Le mot "nationalisme" est d'emploi relativement récent. Il ne figurait pas dans le Littré, qui date des années 1860. On y trouvait, en revanche, le terme de "nationalité" figurant dans le Dictionnaire de l'Académie depuis 1835: "Le principe des nationalités, dit Littré, principe d'après lequel des portions d'une race d'hommes tendent à se constituer en un seul corps politique".

C'est à la fin du XIX^e siècle que s'accrédite le mot "nationalisme", sous la plume d'écrivains politiques comme Barrès, le premier à l'employer dans un article publié en 1892(1). Toutefois, le même mot désigne aussi, en France, rétrospectivement, une certaine exaltation de l'État-Nation pendant et après la Révolution, ainsi qu'une certaine volonté d'unification sociale sous la loi républicaine. Nous distinguerons donc un nationalisme républicain et un "nationalisme des nationalistes"(2), tous deux ayant des prolongements jusqu'à nos jours.

1. Le nationalisme républicain

Le nationalisme républicain pourrait se définir par la formule datant de la Grande Révolution: la République une et indivisible. Contrairement à l'hétérogénéité administrative, juridique, sociale de l'Ancien régime -société de privilèges, individuels et collectifs- les Constituants de 1789, suivis par les Républicains de 1792 et des années suivantes, ont pratiqué une politique d'unification. Celle-ci était déjà largement entamée par plusieurs siècles de centralisation étatique due à la monarchie française, de sorte que Tocqueville a voulu présenter le phénomène révolutionnaire moins comme une rupture mais comme un aboutissement, un achèvement. Le régime napoléonien qui a mis un terme à la Révolution, tout en stabilisant une partie de son héritage, a renforcé encore cette politique d'unification par de nouvelles institutions (par exemple la création des préfets) resserrant encore la centralisation séculaire.

La III^e République, définitivement installée à la fin des années 1870, a repris les principes révolutionnaires pour approfondir encore l'unité nationale. Les fondateurs du nouveau régime -et notamment Jules Ferry, convaincu par les leçons d'Auguste Comte qu'à la religion catholique il fallait substituer un nouveau ciment spirituel, propre à l'âge positif que les progrès de la science annonçaient- ont misé sur l'instrument scolaire pour y parvenir. L'école gratuite, obligatoire jusqu'à 13 ans, laïque, devait être le creuset des âmes républicaines.

C'est l'école primaire qui permit la réalisation du vieux souhait révolutionnaire, d'unifier linguistiquement le pays. On estime qu'à la veille de la Révolution, douze ou treize millions d'habitants sur vingt-huit millions

ignoraient le français. Les députés à la Convention voulurent imposer le français, langue des Lumières, contre les dialectes régionaux, utilisés par "les prêtres fanatiques" (Prieur de la Marne). Ce que la Révolution ne put accomplir, faute de temps et faute de moyens, il revint à la troisième République de le réaliser: une seule langue était autorisée dans les classes de l'école primaire obligatoire, le français. Un sévère contrôle de la part des instituteurs, eux-mêmes surveillés par les inspecteurs d'académie, assura en quelques décennies l'universalité de la langue française à l'intérieur des frontières métropolitaines. Les familles qui utilisaient encore des langues minoritaires et des patois n'y firent aucun obstacle: la langue française était celle du progrès, comme elle était celle de l'administration pourvoyeuse en postes. Pendant longtemps ces familles furent bilingues: le français était parlé à l'école et dans la vie publique; chez soi, on continua sur plusieurs générations à entretenir les anciens langages(3). L'école, bien avant la radio et la télévision, avait enraciné le français dans tous les départements.

Cette politique scolaire eut aussi pour finalité d'enseigner la morale, l'esprit civique, et spécialement le patriotisme. L'amour de la patrie, le respect de l'armée, mêlé à la fierté républicaine, ce fut largement l'enseignement de "l'histoire de France", auquel Ernest Lavisse consacra une grande partie de ses travaux(4) qui les inculqua aux jeunes esprits. La correspondance des soldats français pendant la guerre de 1914-1918 -que nous connaissons grâce au contrôle postal des armées- témoigne de la profondeur de ces leçons.

L'école, puis le journal quand la presse fut devenue entièrement libre (1881) et, grâce aux innovations techniques, bon marché, le service militaire obligatoire lui aussi, firent avancer la culture savante au détriment des cultures régionales et populaires. Celles-ci furent peu à peu transformées en folklore, témoin d'un autre temps.

Cette culture nationale, centraliste, patriotique, était nationaliste, dans la mesure où elle était traversée par un sentiment, sinon de supériorité, du moins d'excellence française: la France était la patrie des Lumières, la terre de la Révolution, la sentinelle du Progrès. Michelet n'a pas hésité à confondre l'histoire de la France avec celle de l'humanité, "parce que sa grande légende nationale, et pourtant humaine, est la seule complète et la mieux suivie de toutes, celle qui, par son enchaînement historique, répond le mieux aux exigences de la raison". La patrie de Jeanne d'Arc et des soldats de l'An II était chargée d'une mission civilisatrice sur les autres continents, ce qui justifiait la politique coloniale de la République. Les Français -officiellement- ne faisaient pas la conquête de terres lointaines pour faire du commerce, comme les Anglais. Ils avaient des colonies pour hisser les peuples inférieurs,

retardés, attardés dans "age théologique" s'il faut parler comme Auguste Comte, au niveau des peuples civilisés. Dans ces perspectives, du reste, les missionnaires républicains faisaient bon ménage avec les missionnaires catholiques: il s'agissait pour les uns et pour les autres d'apporter la bonne parole, celle des progrès médicaux, du développement économique, comme celle de la sainte Mère l'Eglise.

Ce nationalisme républicain était, jusqu'à un certain point, un nationalisme ouvert(5), en raison même de la définition qu'il donnait de la Nation. Contrairement aux Allemands, pour lesquels la nationalité se définit objectivement, la langue -véhiculant le *Volksgeist*, l'âme collective- en constituant le critère majeur, les Français avaient une définition héritée des principes révolutionnaires, et qu'avait illustrée la Fête de la Fédération, le 14 juillet

1790. Ernest Renan, dans son discours prononcé à la Sorbonne en 1882, *Qu'est-ce que la nation?*, en a donné la version la plus claire, transmise de génération en génération: "La nation est une âme, un principe spirituel". Deux choses la constituent: 1. "La possession en commun d'un riche legs de souvenirs". 2. "Le consentement actuel, le désir de vivre ensemble". Donc, des souffrances en commun, des regrets, des deuils, tout un héritage de gloire et de malheur. En même temps, un vouloir vivre ensemble, "le désir clairement exprimé de continuer la vie commune". Et Renan d'arriver à sa célèbre formule: "L'existence d'une nation est (...) un plébiscite de tous les jours"(6). Les Français opposaient ainsi leur "théorie élective" de la nation à la "théorie ethnique" des Allemands. C'est dire le flou du concept, largement tributaire des contingences.

Le caractère volontariste et universaliste de la définition française paraît, de prime abord, supérieur philosophiquement à la définition naturaliste, ethno-linguistique des Allemands. Cependant, Louis Dumont nous met en garde, dans ses *Essais sur l'individualisme*, contre tout manichéisme en la matière:

"On observera que le vieil ethnocentrisme ou sociocentrisme qui porte à exalter les *nous* et à mépriser *les autres* survit dans l'ère moderne, ici et là, mais de manière différente: les Allemands se posaient, et essayaient de s'imposer comme supérieurs en tant qu'Allemands, tandis que les Français ne postulaient consciemment que la supériorité de la culture universaliste mais s'identifiaient naïvement à elle au point de se prendre pour les instituteurs du genre humain"(7).

Voilà pourquoi nous pouvons parler d'un nationalisme républicain, issu

du nationalisme révolutionnaire. L'idée implicite de peuple élu et l'idée explicite de peuple missionnaire ont été transmises de la France très chrétienne, fille aînée de l'Eglise, à la France républicaine. Nul mieux que Georges Clemenceau ne l'a exprimé, le 11 novembre 1918, devant la Chambre des députés:

"En cette heure terrible, grande et magnifique, mon devoir est accompli (...) Au nom du peuple français, au nom de la République française, j'envoie le salut de la France unie et indivisible à l'Alsace et à la Lorraine retrouvées.

"Et puis, honneur à nos grands morts qui nous ont fait cette victoire (...) Quant aux vivants, que nous accueillerons quand ils passeront sur nos boulevards, vers l'Arc de triomphe, qu'ils soient salués d'avance! Nous les attendons pour la grande oeuvre de reconstruction sociale. Grâce à eux, *la France, hier soldat de Dieu, aujourd'hui soldat de l'humanité, sera toujours le soldat de l'idéal*".

De cette conception missionnaire de la France des droits de l'Homme, on retrouve les traces dans le socialisme lui-même. Elle justifiait le ralliement du mouvement ouvrier français à l'Union sacrée en 1914. Elle imprègne aussi l'idéologie colonialiste, disons de Jules Ferry à Guy Mollet: la France des Lumières et de la Révolution devait répandre le progrès à travers le monde, fût-ce *manu militari*.

Le nationalisme du général de Gaulle a été une actualisation récente du nationalisme républicain. Nationalisme ouvert, étranger aux formes de discrimination raciale, pratiquant le culte universel de la Nation contre les empires (américain ou soviétique), et pénétré du grand mythe de "la France éternelle". Cependant De Gaulle avait été nourrie aussi d'une autre forme de nationalisme, moins visible dans ses oeuvres, mais constructif de sa sensibilité et de sa réflexion sur l'État, le nationalisme proprement dit de la fin du XIX^e siècle.

2. Le nationalisme des nationalistes

C'est celui qui commence à prendre forme au moment du boulangisme, à la fin des années 1880 et qui s'épanouit avec l'affaire Dreyfus dix ans plus tard. Maurice Barrès et Charles Maurras s'efforcent d'en faire la théorie.

L'intuition fondatrice est un sentiment de peur: la France est en décadence. C'est l'idée que la nation est un corps organique menacée d'altération, de décomposition, de dégénérescence. Quelques symptômes:

l'affaiblissement démographique, la destruction d'une ancienne civilisation rurale, le divorce, l'émancipation des femmes, la montée en force de l'individualisme, la sécularisation accélérée de la société...

Ces différentes "preuves" d'une prétendue décadence ont été avancées, du moins en partie, dès les lendemains de la défaite de 1871 et de la Commune de Paris. Deux auteurs, dont se réclameront peu ou prou les nationalistes, exercent alors une influence profonde: le Taine des *Origines de la France contemporaine* et le Renan de *La Réforme intellectuelle et morale de la France*. Ces savants, éloignés de la droite traditionaliste, reprennent à leur compte la critique de la démocratie, s'effraient de la marée populaire, de l'affaiblissement des élites, et récusent le suffrage universel. Pendant trente ans, la France traverse une "crise allemande de la pensée française" (selon l'expression de Claude Digeon) -crise qui va se nourrir de toutes les critiques portées contre le régime de la III^e République, sa philosophie universaliste et laïque, et donner naissance à une idéologie nationaliste- le mot, cette fois, étant pleinement affirmé et assumé.

CARACTÉRISTIQUES DU NATIONALISME FRANÇAIS

1. Prévalence de l'ennemi intérieur: l'État républicain parlementaire

Le nationalisme -que j'appellerais le nationalisme ferme, celui des antidreyfusards, celui des ligues, celui de l'Action française- se définit d'abord contre un ennemi. L'Allemagne de Bismarck puis de Guillaume II secrète sans doute dans ses rangs une germanophobie à tous crins, mais l'ennemi principal, l'ennemi immédiat, c'est à l'intérieur qu'il le situe. Le parcours de Paul Déroulède, président de la Ligue des Patriotes, est démonstratif à cet égard. Lorsqu'il fonde sa ligue en 1882, le poète et ancien combattant Paul Déroulède est gambettiste. Sa ligue n'a qu'une finalité: préparer la Revanche. Justement, en 1886, Déroulède engage son mouvement dans la politique; il s'est alors persuadé que le régime en place est dans l'incapacité de faire front à Bismarck. Pour être fort à l'extérieur, il faut d'abord être fort à l'intérieur. Conclusion: il faut en finir avec le régime parlementaire qui divise et affaiblit le pays. Déroulède préconisera une des solutions nationalistes possibles (il y en aura d'autres): renforcer le pouvoir exécutif par l'instauration d'une république présidentielle et plébiscitaire.

Le nationalisme, toutes tendances confondues, rêve d'unité. Le passé lui fournit deux modèles: 1. celui de la monarchie catholique (un roi, une religion, un peuple); 2. celui de la tradition jacobine (un corps de citoyens étroitement unifiés sous le règne de la volonté générale).

Or, contre cette image d'un peuple un, s'est constitué un régime de la division, de la concurrence des opinions et de la rivalité des partis, d'où s'ensuit l'affaiblissement du corps social et politique ("ce parlementarisme, écrit Barrès, dont notre patrie se meurt").

A la recherche d'un principe unifiant, facteur de continuité et révélateur d'identité, les nationalistes revendiquent la catholicité. J'emploie ce terme de catholicité, et non celui de catholicisme, afin de distinguer la religion catholique et son instrumentalisation idéologique et politique par des écrivains et des publicistes qui sont souvent incroyants: c'est longtemps le cas de Barrès, c'est le cas de Maurras, c'est le cas de Jules Soury qui se revendique comme "clérical athée"(8). Pour eux, les Evangiles seraient plutôt suspects (Barrès pourfend "l'idée que tous les hommes sont frères"(9), Maurras parle des évangélistes comme des "quatre Juifs obscurs", et déclare se défier des "turbulentes écritures orientales... "). L'important n'est pas le contenu d'une foi, mais la religion prise comme structure d'ordre. Dans le cas français, le facteur structurant de la nation ne peut être la "race", ni la langue, ni une dynastie régnante -seule la religion, par sa permanence, peut identifier le corps national, le rattacher aux lointaines origines de la terre de France. Le catholicisme, d'autre part, est facteur d'unité par l'orthodoxie, la hiérarchie, l'influence qu'il exerce sur les moeurs. La République parlementaire, elle, s'affirme rationaliste, individualiste, laïque: à leurs yeux, elle travaille à la dénationalisation de la France.

Ce n'est pas par hasard si l'affaire Dreyfus se termine par une lutte frontale entre les forces laïques et l'Eglise -et finalement par la Séparation des Eglises et de l'État. L'Eglise officielle a été assez prudente au cours de la crise dreyfusienne, mais elle n'a pu ou se démarquer des campagnes fanatiques menées par la presse antisémite du national-catholicisme (*La Croix*, *Le Pèlerin*, et tout un foisonnement de feuilles des milieux catholiques sociaux et démocrates chrétiens). La politique de Défense républicaine menée par Waldeck-Rousseau à partir de 1899, plus encore celle du Bloc des gauches menée par Combes après les élections de 1902, vise les congrégations et finalement l'Eglise elle-même.

La grande majorité des nationalistes, même éloignés du catholicisme, se sentent spontanément ou finalement solidaires d'une institution, l'Eglise catholique, qui, au même titre que l'Armée mais dans un autre ordre, assure la pérennité, la continuité, d'une identité française, plongeant ses racines en-deça de la Révolution, dans une ancienne France, peu à peu édifiée, polissée, consolidée par la religion catholique.

2. Les "quatre États confédérés"

Si, globalement, la République parlementaire est l'ennemi à abattre, les nationalistes n'ont cessé de détailler les soutiens, les alliés et, selon eux, les profiteurs de ce régime. Maurras a résumé le carré des adversaires travaillant à la perte de la France, à l'exploitation de ses richesses, à la dénaturation de son identité, sous la formule des "quatre États confédérés", savoir: les protestants, les francs-maçons, les juifs, et les métèques. Mais si Maurras est l'auteur de la formule, il n'a pas inventé ce quadruple rejet.

Les protestants

En introduisant une religion dissidente, les protestants ont commencé par détruire l'unité religieuse de la France. Ensuite, par leur doctrine du libre examen, faisant de chaque fidèle le prêtre de sa religion, ils ont introduits le principe d'un individualisme négateur du lien social. Les "idées suisses", comme Maurras désigne les écrits de Calvin et de Rousseau, ont sapé l'ordre collectif. Louis XIV était justifié à rétablir l'unité par la révocation de l'Edit de Nantes. Maurras n'hésite même pas à faire du massacre de la saint Barthélemy- un grand acte politique, et s'emploie à illustrer ses thèses à travers la monographie qu'il consacre aux Monod.

L'affaire Dreyfus apparaît comme une affaire protestante autant que comme une affaire juive: la conscience individuelle l'emporte sur la discipline collective.

Les Francs-maçons

La maçonnerie est dénoncée comme l'inspiratrice de la République parlementaire, la pourvoyeuse de son personnel. Le complot maçonnique, depuis la Révolution, l'exclusion des catholiques de l'État et l'éradication finale du catholicisme en France.

Les Juifs

L'antisémitisme est inséparable du nationalisme français fermé, pour lequel le Juif, c'est l'Autre par excellence. L'étranger dans nos murs. Emancipé par la Révolution, il a partie liée à ses oeuvres, à la république parlementaire et à ses profits. Apatride, il est favorable à l'idéologie universaliste qui sert ses desseins. Pour maint nationaliste, le Juif incarne le monde moderne: l'usine, la banque, l'Université, toutes les valeurs *mobilières* contre les valeurs *foncières*. La mythologie antijuive, dont Edouard Drumont, auteur de *La France juive* et

directeur de *La Libre parole*, s'est fait le vulgarisateur en France, était déjà bien en place avant l'affaire Dreyfus. Celle-ci, pour les nationalistes, apparaît comme une divine surprise, une confirmation éclatante de leur thèse. D'autre part, l'antisémitisme va tendre à fédérer le mouvement nationaliste, par ailleurs assez hétérogène, contre un ennemi commun, dont le mythe était plastique à souhait.

Les "métèques "

La xénophobie est une autre expression du rejet de l'ennemi intérieur. La France est menacée d'invasion, d'infiltration, voire de submersion. Le nationalisme prêche le chacun chez soi.

DIVERSITÉ DES SOLUTIONS CONSTITUTIONNELLES, UNITE DES ASPIRATIONS PSYCHO-SOCIOLOGIQUES

1. La diversité

Le nationalisme français n'a jamais été -du moins jusqu'au Front National de J.M. Le Pen- un mouvement unifié, ni dans sa direction, ni dans ses programmes. Retenons, pour simplifier, les deux tendances les plus nettes telles qu'elles s'affirment au cours de la crise dreyfusienne.

Une première solution est présentée par Paul Déroulède. Lui se réclame de la Révolution, des grands ancêtres, des soldats de l'An II. Il fait confiance au peuple. C'est un populiste, en ce sens qu'il oppose le peuple, détenteur des vertus nationales, à une classe politique oligarchique et corrompue. Valorisant le suffrage universel, il préconise une république plébiscitaire, dans laquelle le Chef dépendrait directement de la souveraineté populaire. Cette République nationale doit être fondée sur l'appel au peuple, à tous les niveaux, de la commune à l'État central. Pour y parvenir, Déroulède compte sur l'union du peuple et de l'armée, à partir de laquelle un coup de force deviendra possible.

A ce national-populisme, Maurras oppose son *nationalisme intégral*, s'employant à démontrer qu'en bonne logique la conclusion nécessaire du nationalisme, c'est la restauration monarchique. Lui aussi préconise un coup de force, lequel serait suivi d'une dictature royale transitoire, avant l'établissement d'un régime monarchique combinant un État fort et les libertés locales. L'Action française défendra ce programme *ne varietur*, jusqu'au soutien du régime de Vichy instauré par le maréchal Pétain en 1940, -régime où l'on retrouve bien des inspirations maurrassiennes.

En dépit de cette diversité politique, réduite ici à ses deux composantes principales au début du XX^e siècle, le nationalisme français se caractérise principalement, à mon sens, par la dualité holisme/individualisme. Des plus modérés (par exemple Brunetière et la Ligue de la Patrie française) aux plus radicaux (les racistes de la Ligue antisémite), l'anti-individualisme est le mot de ralliement. On valorise au contraire tout ce qui cimente, unifie, organise. On se méfie de la société pluraliste qui rend impossible l'unité spirituelle de la nation. Nostalgique d'une hypothétique société ordonnée par des croyances communes, des traditions, une hiérarchie sociale légitime, une autorité politique indiscutée, le nationalisme s'affirme contre la société ouverte, celle qu'ont permise la révolution industrielle et la victoire du libéralisme. C'est pourquoi, au tournant du XIX^e et du XX^e siècle, il existe une alliance de fait entre le nationalisme et le catholicisme majoritaire, comme il y avait eu des liens étroits entre le catholicisme majoritaire, comme il y avait en des liens étroits entre le catholicisme et la Contre-révolution: l'oeuvre d'un Barrès poursuit celle d'un Bonald, quand bien même il n'y aurait entre les deux auteurs aucune filiation en ligne directe.

Tandis que le nationalisme ouvert (celui de Michelet comme celui de De Gaulle) s'affirme comme l'expression d'une confiance en soi, le nationalisme fermé (celui de Drumont comme celui de Le Pen) est plutôt celle d'une hantise de la régression. L'un est dynamique, conquérant, et secrète une idéologie universaliste, éventuellement au détriment des cultures minoritaires (corse, basque, ou bretonne); l'autre, maladivement obsédé par la destruction du Moi national, notamment par les effets d'une immigration qualifiée d'"invasion", conjugue ses efforts pour restaurer une société homogène, close et protégée.

La construction européenne est mal ressentie par les adeptes du nationalisme républicain, ou néo-nationalisme gaulliste, (tel le Président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, qui fit campagne pour le Non au référendum sur le traité de Maastricht en compagnie de l'autre gaulliste Charles Pasqua), qui ne se consolent pas des atteintes portées à la souveraineté nationale; plus encore, elle se heurte aux nationalistes de la tradition barrés-maurrassienne, eux aussi propagandistes du Non au référendum de 1992, pour lesquels l'Europe unifiée condamne la nation française à la désagrégation.

Au-delà des facteurs proprement contemporains, tels que l'importance de l'immigration arabo-musulmane en France, il est frappant de constater l'existence d'une continuité d'attitudes -celles notamment qui se sont fondées depuis la fin du XIX^e siècle sur la peur de la décadence, et qui renouent à leur

manière avec le discours contre-révolutionnaire, holiste, anti-individualiste et antiuniversaliste, qui a alimenté depuis 1789 la doctrine d'une droite "intégrale" ou "absolue", nostalgique d'un autre monde et angoissée face à la modernité.

En-deçà de toute expression politique, il n'est pas abusif de parler d'une crise de l'identité nationale en France, qui correspond dans le domaine des faits à une mise en cause de l'État-Nation. La construction de l'Union européenne, en ébranlant l'architecture historique de l'État centralisé, pourrait favoriser les nationalismes et les communautarismes minoritaires(10). Les débats sur les transferts de souveraineté -de Paris à Bruxelles-, aussi bien que les troubles séparatistes en Corse, aussi bien que la crainte d'une nouvelle immigration inassimilable sont autant de signes de remise en question de modèle national français. L'élaboration d'une conscience européenne doit-elle se faire au détriment de la conscience nationale?

Jusqu'à présent, l'ensemble des Français veulent une compatibilité, une complémentarité entre les deux systèmes d'appartenance -la nation restant pour eux la médiation nécessaire entre l'individu et l'Europe politique à construire. En même temps, nous savons que le principe de nationalité n'a pas de définition universelle; qu'à "l'Europe des nations", formule gaullienne, on peut opposer "l'Europe des régions". L'incertitude quant au prochain statut de l'Europe (sera-t-elle fédérale, confédérale ou autre?) laisse aussi planer le doute sur l'avenir de l'identité nationale -un doute dont se nourrissent tous les nationalismes français. Le lien séculaire qui, en France, a rendu inséparables l'État centralisé et la Nation unifiée ne paraît plus aussi solide que naguère. Ces interrogations sont désormais au coeur du débat politique.

NOTES

- (1) BARRÈS, M.: "La querelle des nationalistes et des cosmopolites", Le Figaro, 4 juillet 1892.
- (2) Cette dernière expression est de GIRARDET, Raoul: Le Nationalisme français 1870-1914. Points-Histoire/Seuil, 1982 (rééd.).
- (3) HELIAS, Pierre-Jakez: Le Cheval d'orgueil. Plon, 1975: "A l'église, on parle, on chante en breton, le catéchisme est en breton. Si le curé débobine du latin, du moins ne nous demande-t-il pas de l'apprendre. A l'école, nous n'entendons que du français, nous devons répondre avec les mots français que nous attrapons. Sinon, nous taire".
- (4) NORA, Pierre: "Lavisse, instituteur national", dans NORA, P. (dir.): Les Lieux de mémoire, 1. La République. Gallimard, 1984, p. 247-289.
- (5) Je me permets de renvoyer à WINOCK, M.: "Nationalisme ouvert et nationalisme fermé", dans Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France. Points-Histoire/Seuil, 1990, p. 11-40.
- (6) RENAN, E.: Qu'est-ce qu'une nation?. Presses-Pocket, 1992 (rééd.).
- (7) DUMONT, L.: Essais sur l'individualisme. Points/Seuil, 1983, p. 151.
- (8) BIRNBAUM, Pierre: "La France aux Français". Histoire des haines nationalistes. Seuil, 1993.
- (9) BARRÈS, M.: Scènes et doctrines du Nationalisme, t. 1. Plon, 1925, p. 68 (rééd.).
- (10) Les mouvements régionalistes à finalité politique s'étaient éteints après la Seconde guerre mondiale, après avoir été soutenus par l'Allemagne hitlérienne. Ils ont repris une certaine vigueur dans les années soixante, marqués à gauche cette fois. La loi de décentralisation de 1982, en créant des assemblées régionales élues, a contribué à désamorcer les revendications autonomistes. La Corse est aujourd'hui la seule région à connaître des actions autonomistes de nature violente, dues à des groupes rivaux. La question corse deviendra-t-elle la question irlandaise de la France?